



Réinitialisation du mot de passe élèves et responsables

1. Quel est le but de mon compte ?

L'application <https://sesame.sapia.educagri.fr> a pour but d'activer votre compte et de sécuriser votre mot de passe. Il est possible, par cette application, de réinitialiser vous-même votre mot de passe en cas d'oubli de celui-ci.

ATTENTION : En cas de problèmes dans l'usage de Sesame (oubli de votre identifiant ou de votre code d'activation), contactez votre établissement.

2. Comment activer mon compte ?

L'activation de votre compte s'effectue avant votre première connexion ou après la réinitialisation du compte par votre établissement, suite à une perte du mot de passe.

1. Connectez-vous à l'application : <https://sesame.sapia.educagri.fr>
2. Saisissez votre identifiant.
Si vous ne connaissez pas votre identifiant, contactez votre établissement.
3. Saisissez votre courriel (cette adresse permet la réinitialisation de votre mot de passe en cas d'oubli).
4. Saisissez le code d'activation que votre établissement vous a transmis.
Si vous ne connaissez pas votre identifiant, contactez votre établissement.
5. Choisissez votre mot de passe puis confirmez-le. Le mot de passe doit comporter au moins 8 caractères et contenir des lettres minuscules, des lettres majuscules et des chiffres.
(Vous pouvez vous référer aux recommandations ANSSI concernant les mots de passe : <http://www.ssi.gouv.fr/guide/mot-de-passe/>)

Votre compte est alors activé. Vous pouvez l'utiliser pour accéder à l'ensemble des services numériques mis à votre disposition par votre établissement.

3. Mot de passe oublié ?

Il faut réinitialiser votre mot de passe.

1. Connectez-vous à l'application : <https://sesame.sapia.educagri.fr>
2. Sélectionnez l'option « **Mot de passe oublié ?** »
3. Saisissez votre identifiant.
4. Saisissez votre courriel.

Si vous ne l'avez pas saisi lors de l'activation du compte, vous devrez contacter votre établissement pour recevoir un nouveau code d'activation de votre compte, qui vous permettra de définir le nouveau mot de passe

5. Vous recevez un message sur votre courriel contenant un lien pour la saisie du nouveau mot de passe. Suivez ce lien et saisissez un nouveau mot de passe.

Votre compte est à nouveau actif.

4. Règles d'utilisation de mon compte ?

- Ne communiquez jamais votre mot de passe.
- Déconnectez-vous chaque fois que vous quittez un poste de travail.
- Votre compte est strictement personnel et inaccessible. Son usage est soumis aux règles et recommandations de la Politique de Sécurité du Système d'Information (PSSI).